



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ariège
éducation
nationale

Année scolaire 2015/2016

**La mise en œuvre
de la politique académique
dans le département de l'Ariège**

- Actualisation du document de 2015 -

Juin 2016



Présentation

Le document qui vous est présenté actualise la première version parue en juin 2015.

L'objectif reste inchangé : exposer, de manière simple et compréhensible par tous les acteurs de l'Education, **la politique éducative mise en œuvre dans le département de l'Ariège (année scolaire 2015-2016)**.

Cette politique s'inscrit dans le projet de l'académie de Toulouse, projet consultable sur le site du Rectorat et qui s'articule autour de quatre axes, repris dans le document du département.

Comme l'année dernière dans sa première version, ce document se présente sous forme d'une fiche par thématique pour situer comment s'effectue l'impulsion, le pilotage, exposer de manière concrète les réalisations, les travaux en cours et donner les perspectives.

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ariège s'inscrit avec dynamisme et engagement dans la mise en œuvre de la politique académique, en tenant compte des caractéristiques et spécificités du département.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des personnels qui se sont impliqués, à la fois pour m'aider dans le pilotage des dossiers, pour la rédaction (coordonnateurs des thématiques) et pour la mise en forme définitive (Secrétaire générale).

**L' Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale de l'Ariège**

Jacques Briand

SOMMAIRE

AXE 1 S'engager pour la réduction des inégalités scolaires.

- Convention ruralité Page 4
- Education prioritaire page 6
- Politique de la ville page 8
- Projets éducatifs territoriaux (PEDT) page 9
- Généralisation des usages pédagogiques du numérique page 11
- Accompagnement des collèges et des écoles page 13
- Scolarisation des enfants en situation de handicap (ASH) page 15
- Enseignement général et professionnel adapté(EGPA) page 17

AXE 2 Construire des parcours ambitieux et cohérents

- Education artistique et culturelle page 19
- Langues vivantes page 22
- Conseil Ecole/Collège page 24
- Forum des formations page 27
- Enseignement professionnel page 29
- Dispositifs page 30
- Continuum Bac -3 / Bac +3 page 31

AXE 3 Mobiliser nos ressources humaines

- Formation continue premier degré page 34
- Cellule relais/Conseil départemental page 36
- Bassin d'éducation et de formation page 38

AXE 4 Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite

- Sport scolaire (UNSS – USEP) page 41
- Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté page 43
- Groupes de travail interministériels page 44
- Valeurs de la République page 45
- Sécurité Page 47

AXE 1

S'engager pour la réduction des inégalités scolaires

« Convention Ruralité »

Protocole pour un schéma territorial pluriannuel d'évolution de l'organisation scolaire dans le premier degré 2015-2017

L'idée d'un tel protocole a été émise **au printemps 2014**. Elle a été officialisée lors de la venue de la Rectrice dans le département de l'Ariège en octobre 2014.

L'objectif était d'initier une **démarche de contractualisation pour les années scolaires 2015, 2016 et 2017 entre l'Etat et les élus du département** qui soit fondée sur un diagnostic partagé, une volonté commune de faire évoluer le réseau des écoles qui tienne compte des caractéristiques et spécificités du territoire.

Deux orientations fortes sous-tendent la démarche

- ❖ améliorer la **qualité** de l'enseignement et les **résultats** des élèves
- ❖ lutter contre l'**isolement** professionnel des professeurs des écoles

Le protocole a été signé le 4 mai 2015 en Préfecture de l'Ariège, protocole décrivant les caractéristiques et le contexte du département, définissant l'objet du texte, les attendus de la contractualisation dans le premier degré, les principes directeurs pour l'élaboration du schéma territorial pluriannuel de l'organisation scolaire dans le premier degré pour la période considérée, les engagements réciproques des signataires, l'accompagnement et le suivi.

Il prévoit de limiter à trois les retraits d'emplois dans le premier degré de 2015 à 2017, soit un retrait d'emploi par an. Les signataires s'engagent à opérer **un travail d'optimisation de l'offre scolaire** pour améliorer la qualité de l'enseignement au bénéfice des élèves et des familles

1. Pilotage

Mme la Rectrice en liaison permanente, par délégation, avec l'IA-DASEN, l'Association des Maires de l'Ariège, les parlementaires, le Conseil départemental.

Un comité de suivi a été installé en juillet 2015. Il réunit les signataires ainsi que les organisations syndicales représentatives du premier degré du département et les organisations représentatives des parents d'élèves. Il s'est réuni en octobre et décembre 2015, et en avril 2016.

2. Réalisations

- des **réunions décentralisées en juin 2015** (quatre au total, par "pays") avec les maires, à l'initiative conjointe de l'association des Maires de l'Ariège et de la DSDEN
- un travail avec les services de la DSDEN (division du premier degré et inspecteurs) pour analyser finement un certain nombre de situations locales

- une première **synthèse partagée lors de la première réunion du comité de suivi du protocole le 3 juillet 2015**
- une vingtaine de situations à l'étude qui ont donné lieu à des réunions de travail sur place avec les élus et les inspecteurs concernés (entre juin et décembre 2015)
- **bilan : 2 postes rendus au ministère sur les 3 retraits d'emplois prévus**, la moitié des situations étudiées qui n'évolueront pas (infaisabilité, manque de consensus), **3 restructurations** effectives à la **rentrée 2016, 2 en réflexion, 5 à finaliser** d'ici décembre 2016, des mesures qualitatives prises dans le cadre général des préparations de rentrée
- **information régulière du Conseil Départemental de l'Education Nationale** (CDEN), prévue par le protocole (septembre 2015, février 2016)

3. En cours

- **suivi des situations**
- **finalisation des situations** susceptibles d'évoluer
- **bilan général en fin d'année civile 2016** (comité de suivi)

4. Perspectives

- préparation de **la suite à donner à la Convention Ruralité** (après la rentrée 2017) à partir des recommandations du rapport remis au Premier Ministre fin mai 2016 par le Sénateur Duran.

Education prioritaire

La carte de l'Education prioritaire a été refondue par le Ministère de l'Education nationale. Elle s'applique à la rentrée de septembre 2015. Le département de l'Ariège compte désormais [un seul réseau d'éducation prioritaire \(REP\)](#), Lavelanet, avec [2 collèges \(450 élèves\)](#) et [8 écoles \(722 élèves\)](#).

1. Pilotage

Madame Myriam Cassagne : IA-IPR Référente

Monsieur Jean-Michel Petiot : IEN de la circonscription Foix-Haute Ariège et Pyrénées Cathares

Madame Brigitte Cachart : Principale du Collège Pasteur – Lavelanet

Madame Claire Vigneaux : Principale du Collège Victor Hugo – Lavelanet

Monsieur Guy Pomiès : coordonnateur

2. Réalisations

Réunions

Comités de pilotage :

- 07 octobre 2015
- 14 mars 2016
- 11 mai 2016

Conseils Ecoles-collèges :

- 31 mars 2016 au collège Louis Pasteur
- 12 janvier 2016 au collège Victor Hugo

Stages de formation d'initiative locale (FIL) inter degrés :

- 16 septembre 2015 : Cadre et orientation de la FIL inter-degrés, élaboration d'évaluations diagnostic communes sur l'ensemble du réseau en cycle 3 : début CM1 et fin de sixième, à compléter avec les résultats au Diplôme National du Brevet (DNB) pour mesurer l'efficacité pédagogique des actions
- 05 novembre 2015 : Fin de l'élaboration des évaluations diagnostiques
- 10 mars 2016 constitution des groupes et mise en place des projets dans le cadre de la FIL inter degrés
- 31 mai 2016 : mise en place du cycle 3

Réalisations

- **écriture du projet de réseau 2015/2018** courant 1^{er} trimestre et présentation à l'ensemble des personnels enseignants du réseau le 02 décembre 2015, en présence de l'Inspecteur d'Académie
- **projets communs aux classes du Réseau** : Education au développement durable, parcours lecture, découverte scientifique ...
- **projet Culturel du REP** sur l'ensemble de l'année scolaire :
 - 27 classes concernées avec 6 artistes intervenants pour le primaire
 - parcours cinéma (culture cinématographique) au cinéma de Lavelanet « le Casino » : cycle 1 / cycle 2 / cycle 3/cycle 4
 - parcours musique (avec intervenant agréé) tout au long de l'année dans les classes : chant choral / création de chants avec enregistrement final d'un CD dans le premier degré, chorale au collège Victor Hugo et liaison CM2 6^{ème} musique au collège Pasteur
- **actions de liaison GS-CP, module d'évaluation CP** sur 3 périodes
- **accompagnement éducatif** : aide aux leçons et ateliers artistiques et culturels cycle 1/ cycle 2/ cycle 3/ cycle 4
- **expérimentation de l'ENT** (dispositif académique) entre toutes les écoles élémentaires du REP
- **FIL** : démarche de projets inter-degrés dans une perspective de continuité pédagogique Palier 2 / Palier 3/ palier 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

3. En cours et perspectives

FIL inter-degrés dans la perspective d'approfondissement de la dynamique de Réseau et poursuite de la mise en cohérence pédagogique 1er et 2nd degré dans le cadre du Nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en insistant sur le cycle 3

Mise en œuvre du dispositif d'évaluation REP dans les classes de CM1 et analyse des résultats pour définir les priorités pédagogiques et didactiques dès la rentrée en septembre 2016

Politique de la ville

Trois villes du département de l'Ariège sont entrées dans le dispositif "politique de la ville" en septembre 2014 : **Pamiers / St Giron / Foix**

Les « contrats de ville » ont été signés en Préfecture de l'Ariège par le Premier Ministre le **11 septembre 2015**

Seules les écoles primaires des quartiers définis sont concernées ("cœur de ville"). Il n'y a pas d'établissement du second degré. En outre, il n'y a pas de recoupement avec l'Education prioritaire (un seul secteur désormais dans le département : Lavelanet).

Le dossier est piloté par la préfecture (politique interministérielle).

Trois thématiques sont traitées : **enfance-jeunesse-éducation / urbanisme / emploi**

L'Education Nationale est présente dans les commissions qui traitent de la première thématique mais les proviseurs des lycées professionnels peuvent être sollicités sur la question de l'emploi (lien avec les questions de la relation formation/insertion).

1. Pilotage

- dans chacun **des secteurs concernés**, l'IA—DASEN a désigné un chef d'établissement du second degré, un IEN et un directeur d'école primaire pour assurer **le lien fonctionnel avec la commune concernée et apporter notre contribution en liaison avec le sous-préfet**
- **au niveau départemental** (Préfecture), **la coordination est assurée par l'IA-DASEN avec un proviseur et un IEN**

2. Réalisations

- **phase de diagnostic départemental en novembre 2014** (réunion en Préfecture)
- **réunion de synthèse (Education Nationale) en avril 2015**, éléments communiqués à la Préfecture
- **réunions nombreuses des groupes locaux**
- **production et communication** des documents nécessaires
- **contribution aux débats**

3. En cours

- **implication en continu** sur la rédaction des fiches actions
- **apport de l'Education Nationale** sur les questions de cohésion sociale
- **renforcement des moyens** dans les villes concernées : 2 dispositifs « plus de maîtres que de classes » (Ecole Cazalé à Pamiers en septembre 2015, Lucien Goron à Foix en septembre 2016), ouverture de classes à Pamiers et St Giron (rentrée 2016)

4. Perspectives

- **participation aux phases de mise en œuvre** (niveau local, niveau départemental)

Projets éducatifs territoriaux (PEDT)

La démarche de rédaction des projets éducatifs territoriaux (PEDT) en Ariège **s'inscrit dans la perspective du "Schéma départemental des Politiques Éducatives Concertées" et de la signature de Conventions Territoriales au niveau des Communautés de Communes.**

L'Ariège se caractérise par un taux important de dispositifs périscolaires de type "Accueils ou Centres de Loisirs Associés à l'École" (ALAE ou CLAE). En effet, environ 75% des écoles bénéficient d'un ALAE. Dans les autres communes, il existe souvent une garderie en fin de journée.

La publication, le **19 décembre 2014 de « l'instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire »**, a rendu nécessaire la formalisation de ces démarches préexistantes par la rédaction d'un document explicite.

1. Pilotage

Le groupe d'appui départemental (GAD) constitué de : l'inspecteur d'académie, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, le président du conseil départemental, le directeur de la caisse d'allocations familiales, le directeur de la mutualité sociale agricole, la mission inter-institutionnelle « Territoires Educatifs », les représentants des coordonnateurs des politiques éducatives locales, les secrétaires départementaux SE-UNSA et SNUipp-FSU ; la présidente départementale de la fédération des parents d'élèves (FCPE) et les représentants des associations et fédérations d'éducation populaire.

L'arrêté de composition GAD a été signé par Mme la rectrice et Mme la préfète début juin 2015.

Le GAD s'est **réuni cinq fois** au cours des années scolaires 2014-2015 et 2015-2016.

2. Réalisations

En Ariège, lors de **réunions de directeurs d'école** (le 14 janvier et le 21 janvier 2015), l'inspecteur d'académie a présenté la démarche du projet éducatif territorial. La dimension intercommunale a été rappelée en cohérence avec le "schéma départemental des Politiques Éducatives Concertées".

Le 3 février 2015, l'inspecteur d'académie avec le directeur adjoint de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDSCPP), a **réuni les Présidents des Communautés de communes de l'Ariège**, pour leur indiquer la démarche et les modalités d'accompagnement par le GAD.

Il a ensuite adressé à tous les maires de l'Ariège **un courrier, précisant les modalités et le calendrier accompagné de documents de travail** (exemple de document-type, constitution du GAD et coordonnées des personnes à contacter, texte de l'Instruction du 19 décembre 2014).

Certaines communautés de communes ayant **un coordonnateur de Politiques Éducatives** sont engagées par la rédaction de leur PEDT. Ils seront accompagnés par la Mission "Territoires Educatifs" et le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) sous forme de journées de regroupement.

Plusieurs communes ont organisé **des réunions locales visant à constituer un comité de pilotage.**

Les communes ayant une école ont signé leur PEDT au cours de l'été 2015 ; seul le PEDT de Foix avait été signé le 18 décembre 2014 (PEDT qui avait un caractère dérogatoire aux taux d'encadrement des activités périscolaires).

Les PEDT ont fait l'objet d'une étude par les membres du GAD le 16 juin 2015, début juillet et fin août 2015. L'examen des projets conduit à délivrer un avis modulé pour trois années ; les projets instruits sont de qualité hétérogène et doivent être complétés.

Le 16 décembre 2015, Mme la Préfète de l'Ariège signait l'arrêté préfectoral fixant la liste des communes signataires d'un PEDT selon trois échéances :

- **31 août 2016 : 13 communes**
- **31 août 2017 : 20 communes**
- **31 août 2018 : 99 communes**

4 novembre 2015 : forum relatif aux PEDT organisé par la DSDEN (200 personnes : élus, coordonnateurs de politiques locales, enseignants)
Echanges de pratiques et présentation d'expériences locales.

3. En cours

Les 13 communes mentionnées ci-dessus ont **jusqu'à la fin du mois de juin 2016** pour compléter leur PEDT par avenants.

De nombreuses communautés de communes se sont engagées actuellement dans la rédaction d'un projet de territoire. Il est cependant important de suivre ces opérations afin de s'assurer que tous les acteurs soient sensibilisés et impliqués.

4. Perspectives

Calendrier de transmission des PEDT

- signature des avenants ou nouveaux PEDT avant fin août 2016 par le préfet, l'inspecteur d'académie et la ou les collectivité(s)
- versement des aides de l'Etat aux communes **cours du dernier trimestre 2016**

Evaluations

- évaluation des PEDT au cours de l'année 2016-2017

Généralisation des usages pédagogiques du numérique en Ariège

La généralisation des usages pédagogiques du numérique est suivie et pilotée de manière active dans le département, en lien avec le délégué académique chargé du dossier auprès de Mme la Rectrice.

Un comité pilotage départemental a été installé le 18 décembre 2014.

1. Pilotage

- **le groupe départemental de pilotage, installé en décembre 2014**, s'est réuni pour 2015-2016 le 1er juillet 2015, le 12 novembre 2015 et le 2 juin 2016 ; la prochaine réunion est prévue le 9 novembre 2016
- **Il comprend, sous la présidence de l'IA-DASEN**, le délégué académique au numérique (DAN), l'IEN en charge du dossier, la préfecture de l'Ariège, le Conseil Départemental, un proviseur, deux principaux de collège, des conseillers pédagogiques (notamment le conseiller pédagogique départemental chargé du dossier auprès de l'IEN), CANOPE, un professeur documentaliste, le pôle d'appui départemental (LP Jean Durroux), un AED
- **une coordination est également assurée avec l'IEN chargée du dossier de la formation continue dans le premier degré**

2. Réalisations

- **diagnostic complet de l'état d'équipement des écoles du département** par les personnes ressources des circonscriptions chargées du numérique éducatif ; **15 % des communes sont peu ou pas équipées**
- **renseignement de l'enquête nationale ETIC** (équipement en technologies de l'information et de la communication)
- **accompagnement et formation des enseignants du premier degré sur site** au fur et à mesure des équipements : aide à la conception de projets, usages pédagogiques du TBI, de la classe mobile, de l'ENT, usage des tablettes numériques dans les pratiques d'enseignement, création de blogs, utilisations de logiciels éducatifs
- **formation à distance des enseignants des écoles (plate-forme M@gistère) : 4 parcours ont été proposés en « découverte »** (aménagement de la classe en maternelle, apprendre à comprendre, entrer dans l'histoire des arts par les arts visuels, enseigner le calcul mental) ; **25 sessions ont eu lieu dans le département**
- **prêts de tablettes aux écoles : 17 tablettes tactiles disponibles** utilisées avec un accompagnement des personnes ressources des circonscriptions chargées du numérique éducatif

- **29 écoles impliquées dans l'expérimentation ENT** : une déclaration de ces ENT à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) a été faite le 31 mai 2016 conformément aux instructions nationales
- **dans le cadre du programme collèges connectés « préfigurateurs », les 2 collèges du département (Lakanal à Foix et André Saint-Paul du Mas d'Azil)** ont été dotés par le Conseil Départemental de tablettes pour **les élèves de 5ème** ; un plan de formation des professeurs de collège a été mis en œuvre (30 Heures) en lien avec la mission académique pour le numérique éducatif (MANE)

3. En cours

- **89 écoles accompagnées** par les personnels ressources des circonscriptions
- **78 parcours ouverts** au moyen de la plate-forme **M@gistère**
- **17 sessions de formation** pour les enseignants du premier degré
- **bilan de l'usage de l'ENT** dans les écoles du département
- **aide et conseil aux communes** sur les choix d'investissement
- **Canopé et l'association «Education et territoires» proposent un kit aux communes** sur les modalités d'équipement des écoles
- **pour les collèges, un appel à projets est en cours en lien avec le Conseil Départemental** ; il s'inscrit dans l'objectif national d'équiper en tablettes 40 % des collèges pour les élèves de 5ème à la rentrée 2016, 70 % en 2017 et 100 % en 2018 avec une poursuite de l'équipement des niveaux suivants (4ème, 3ème etc ...) ; dans l'Ariège, 7 collèges pourraient être concernés
- **collèges : participation à l'enquête nationale portant sur un diagnostic et une auto-évaluation des usages du numérique** (enquête portant sur les équipements, les infrastructures, les services proposés, le pilotage, la formation, l'utilisation et les usages du numérique dans l'établissement – enquête : « OPINEE »)

4. Perspectives

- **développement quantitatif et qualitatif de l'accompagnement**
- **renforcement de l'usage des tablettes**
- **objectif d'un déploiement généralisé à partir de 2017**
- **collèges : proposition de participation à un projet d'initiative locale adossé à la recherche (PILAR)** ; plusieurs collèges du département sont intéressés
- **rappel** : généralisation pour tous les cycles du livret scolaire unique numérique (LSUN) à compter **du mois d'octobre 2016** (dispositif national)
- **Ludovia - session 2016** - : cette université d'été de niveau national et international se tiendra **du 24 au 26 août 2016 à Ax-les-Thermes** (voir le site de la DSDEN)

Accompagnement des collèges et des écoles

Mme la Rectrice a reconduit pour l'année 2014-2015, le suivi et l'accompagnement d'une vingtaine de collèges de l'académie.

Il s'agit de regarder comment, dans ces établissements, se construit la réussite des élèves, au travers **d'une entrée "le travail des élèves" et d'un guide méthodologique** conçu par les corps d'inspection pour mettre en œuvre cette démarche.

Deux collèges de l'Ariège avaient été retenus pour l'année scolaire 2014-2015 : Lakanal à Foix et le Mas d'Azil. Pour 2015-2016, ce sont les collèges de St Girons et Saverdun.

Deux écoles du secteur des collèges suivis en 2014-2015 ont également fait l'objet d'un suivi en 2015-2016, à savoir l'école Lucien Goron (collège Lakanal Foix) et l'école du Mas d'Azil.

1. Pilotage

Les corps d'inspection de l'académie en lien avec les chefs d'établissement concernés et l'IA- DASEN.

2. Réalisations

- **phase préparatoire** : échanges avec l'équipe de direction, quelques professeurs, organisation des équipes d'observateurs (IA-IPR, IEN, IA-DASEN...)
- **observation** : une journée dans l'établissement : réunion du conseil pédagogique (généralement), observation de classes, observation des élèves durant les séances (à l'aide du guide méthodologique), entretiens avec l'équipe de direction, la vie scolaire, les parents, l'infirmière, l'assistante sociale, le conseiller d'orientation...
- **ces journées se sont déroulées le 6 mars 2015 pour le collège Lakanal et le 17 mars 2015 pour le collège du Mas d'Azil**
- **phase de restitution** :
 - préparation de la restitution (à l'interne) par le groupe d'"observateurs"
 - le 26 mai 2015 pour le collège Lakanal et le 5 juin 2015 pour le collège du Mas d'Azil

Les deux écoles primaires correspondantes ont fait l'objet de séances de travail in situ, notamment le 4 février 2016 pour l'école Lucien Goron à Foix et le 15 février pour l'école du Mas d'Azil.

3. En cours

Le guide méthodologique prévoit un retour sous forme de trace écrite à remettre au chef d'établissement (par le coordonnateur de l'équipe d'observateurs"), document qui peut éventuellement être transmis à **la délégation académique chargée de la formation continue des personnels** pour pouvoir organiser, s'il y a lieu, les formations nécessaires.

Ces traces écrites sont communiquées au fur et à mesure aux établissements concernés.

4. Perspectives

Des préconisations simples, concrètes, faciles à mettre en œuvre, avec un objectif de mesurer des effets visibles assez rapides, en l'occurrence ici sur le travail des élèves, ont été actées et font l'objet d'un suivi attentif.

Scolarisation des enfants en situation de handicap

La scolarisation des enfants en situation de handicap s'organise autour de trois objectifs :

- mettre en œuvre et **suivre leurs parcours scolaires**, faciliter leur réussite
- développer et réussir **l'inclusion en milieu scolaire** (1er et second degré)
- **renforcer la communication, l'information et la formation** des personnels d'encadrement, des directeurs d'école, des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire (AVS).

Quelques chiffres au 1^{er} Janvier 2016

Modalités de scolarisation des élèves en situation de handicap:

- nombre d'**élèves** scolarisés en milieu ordinaire individuelle 1^{er} et 2nd degrés : **781**
- nombre d'**élèves** bénéficiant d'une ULIS-école : **106**
- nombre d'**élèves** bénéficiant d'une ULIS-Collège : **90**
- nombre d'élèves bénéficiant d'une ULIS-PRO : **18**
- nombre d'**élèves** bénéficiant d'une unité d'enseignement (UE) en établissements et services médico-sociaux (ESMS) : **220**

Unités localisées pour l'inclusion scolaire et unités d'enseignement en ESMS :

Nombre d'**ULIS-Ecole** : **10** Nombre d'**ULIS Collège** : **8** Nombre d'**ULIS-Pro** : **1**

Nombre d'**unité d'enseignement** (UE) en ESMS : **7**

Personnels enseignants au service de la scolarisation des élèves en situation de handicap:

- nombre de **professeurs des écoles (PE)** exerçant en ULIS 1^{er} et 2nd degré : **16**
- nombre de **professeurs des lycées et collèges (PLC)** exerçant en ULIS 2nd degré : **3**
- nombre de **professeurs des écoles (PE) mis à disposition en ESMS**: **15**
- nombre de **professeurs des écoles (PE) mis à disposition au CAMPS-CMPP**: **2**

1. Pilotage

Ce dossier est coordonné et piloté par l'IEN ASH (conseiller technique de l'IA-DASEN) avec son équipe de circonscription, 6 enseignants référents de secteur et 1 enseignant référent mis à disposition de la MDPSH du département.

La politique départementale s'appuie sur l'expertise **du groupe académique ASH** composé des 8 IEN-ASH de l'académie, du conseiller technique-ASH de la rectrice et d'un IA-DASEN. Ce groupe se réunit 6 à 8 fois par an.

L'IEN ASH a réuni ses équipes une douzaine de fois au cours de l'année scolaire 2015-2017, la dernière réunion de l'année scolaire 2015-2016 est prévue **le 27 juin 2016**.

2. Réalisations

- **actualisation de la procédure départementale** relative à la saisine de la maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPSH)
- mise en œuvre généralisée du guide d'évaluation de la scolarisation (**GEVA-Sco**)
- constitution d'un **tableau de bord départemental** en lien avec l'expérimentation d'un tableau de bord académique

- rédaction d'une procédure départementale pour la mise en œuvre **d'une scolarisation partagée entre les établissements ordinaires et les ESMS**
- rédaction de la procédure départementale pour la mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé (**PAP**)
- accompagnement de la nouvelle circulaire relative aux ULIS-école et ULIS-Collège
- formation des enseignants d'ULIS dans le cadre notamment du suivi des parcours des élèves du primaire au collège
- réunions d'information en direction de l'encadrement, des infirmières scolaires, des assistantes sociales, des conseillers d'orientation-psychologues...
- formation des auxiliaires de vie scolaire
- Création d'une **unité d'enseignement externalisée (UEE)** à Lézat/Lèze (maternelle, élémentaire et collège).

3. En cours

- création d'une **unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA)** à l'école de Varilhes (rentrée 2016).
- création d'une **Ulis-Collège** à Mazères (rentrée 2016).

4. Perspectives

- **poursuite de la création d'unités d'enseignement externalisées**
- **renforcement des liaisons fonctionnelles** entre les différents acteurs de la scolarisation des élèves en situation de handicap pour construire un parcours de formation individualisé et un accompagnement coordonné
- **accompagnement et formation des personnels ressources** –ASH 1^{er} et 2nd degré
- **formation des personnels**, notamment par l'approfondissement des échanges de pratiques (en lien avec le groupe académique de référence)
- **accompagnement (suite) de la mise en œuvre du « GEVASCO » et du projet personnalisé de scolarisation (PPS)** pour les directeurs d'école et les chefs d'établissement.
- **organisation des « Mercredis de l'ASH »** en partenariat avec les différentes instances et associations du département qui concourent à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Enseignants référents

- ❖ *Secteur de Mirepoix : Mme Carlesso*
- ❖ *Secteur de Foix/Tarascon : Mme Beaudic*
- ❖ *Secteur de Pamiers : Mme Simon*
- ❖ *Secteur de Saverdun/Mazères : M. Mercier*
- ❖ *Secteur du Couserans : Mme Bouville*
- ❖ *Secteur du Mas d'Azil : Mme Faure-Brac*

Enseignement Général et Professionnel Adapté (EGPA)

Quelques chiffres au 1^{er} Octobre 2015 :

-nombre d'**élèves** scolarisés à la SEGPA de Mirepoix: **43**

6^{ème} : **6** 5^{ème} : **16** 4^{ème} : **11** 3^{ème} : **10**

- nombre d'**élèves** scolarisés à la SEGPA de Saint Girons: **44**

6^{ème} : **13** 5^{ème} : **9** 4^{ème} : **13** 3^{ème} : **9**

- nombre d'**élèves** scolarisés à l'EREA de Pamiers: **95**

6^{ème} : **25** 5^{ème} : **14** 4^{ème} : **31** 3^{ème} : **25**

1. Pilotage

Ce dossier est coordonné et piloté par l'IEN ASH (conseiller technique de l'IA-DASEN) avec son équipe de circonscription.

La politique départementale s'appuie sur la dynamique **du groupe académique EGPA qui se réunit 3 à 6 fois par an.**

2. Réalisations

- **actualisation de la procédure départementale** relative à la saisine de la Commission départementale d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés (CDOEA)
- **formations localisées pour accompagner et soutenir** les pratiques de l'enseignement adapté
- participation au groupe académique EGPA avec pour objectif d'optimiser le parcours de l'élève d'EGPA de l'école au LP, de son orientation en EGPA jusqu'à son affectation
- mise en place **d'un outil passerelle Ecole-EGPA**

3. En cours

- **Création de modules de formation académique :**
 - **Module 1** : Soutenir et accompagner l'adaptation des enseignements dispensés aux élèves d'EGPA dans le cadre des nouveaux programmes du cycle 3 et 4
 - **Module 2** : Identifier et accompagner des modalités d'organisation spécifique visant une meilleure inclusion des élèves de SEGPA dans le collège
- **Rédaction ou réactualisation de documents académiques et départementaux**
 - réactualisation **du vademecum académique** pour la mise en œuvre du projet de formation (PIF)
 - **outil d'aide et de suivi des acquis scolaires en EGPA** (en cours de réalisation)
 - **documents ressources** : « Identifier, comprendre et agir face aux difficultés d'apprentissages scolaires des élèves » (document en ligne sur le site ASH-09)

4. Perspectives

- **accompagnement localisé des trois sites départementaux** (SEGPA Mirepoix, SEGPA St Girons, EREA Pamiers) à la réforme du collège et l'inclusion des élèves d'EGPA
- **formation des personnels** dans le cadre des formations académiques et départementales

AXE 2

Construire des parcours ambitieux et cohérents

Éducation artistique et culturelle

L'Inspecteur d'Académie a créé dans le département en septembre 2014 quatre comités locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA) correspondant aux périmètres des circonscriptions du premier degré.

Chaque CLEA regroupe pour l'animation les personnels d'encadrement du territoire concerné et il désigne en son sein un coordonnateur.

Lors d'une réunion des personnels d'encadrement le **13 novembre 2014**, la stratégie académique et départementale a été présentée : gouvernance et pilotage du dossier, contenu du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), partenariats, mise en œuvre.

Il a été rappelé les trois piliers sur lesquels se construit le PEAC :

- des connaissances
- des pratiques
- des rencontres

Le powerpoint présenté à la réunion a été diffusé ; il est toujours en ligne sur le site de la DSDEN.

L'IA-DASEN a fixé des objectifs pour chacun des 4 CLEA

Organiser dans le ressort de leur territoire :

- une action significative
- la valorisation d'une pratique
- une rencontre dans une école, un collège, un lycée

1. Pilotage

Le pilotage du dossier est assuré par un groupe composé de l'IA-DASEN, de la déléguée académique à l'action artistique et culturelle, d'IEN et d'un principal de collège, de la conseillère pédagogique départementale éducation artistique et du directeur de CANOPE

Coordination technique : Mme Cros CPD

Des réunions des CLEA :

- 28 septembre 2015 pour Pamiers
- 7 mars et 23 mai 2016 pour Foix
- 7 juin 2016 pour HAPC

2. Réalisations

Orientations 2015-2016 :

Axes de travail 2015-2016 : permettre la mise en œuvre opérationnelle des PEAC selon diverses modalités respectant l'équilibre entre connaissances, pratiques, rencontres.

Chaque CLEA s'est inscrit dans les orientations définies par le département en adaptant son action au territoire concerné.

CLEA de Pamiers : actions scolaires 1er et 2nd degré (collège de Bayle et CM) dans le cadre de la liaison « rencontre chantée » juin 2016

CLEA de Foix : formalisation des partenariats, outil de liaison pour les équipes inter-degré du cycle 3

CLEA de HAPC : volet formation pour les enseignants

Forum d'éducation artistique : le mercredi **16 mars 2016** au Centre Universitaire de Foix.

Organisé par la DSDEN, la DAAC et CANOPE, il a été l'occasion de ré-affirmer l'importance de l'éducation artistique et culturelle dans le département et de mettre en valeur ce qui se fait dans des écoles, collèges et lycées. L'intervention de **Jean Gabriel Carasso, conférencier**, invité, portait sur **les enjeux de l'éducation artistique et culturelle**.

Formations sur le PEAC :

- **formation Folios** au collège Lakanal à Foix : présentation de l'outil
- **2 formations d'initiative locale (FIL)** à Ax les Thermes et Tarascon
- **2 stages de formation continue** pour Pamiers et St Lizier / un module FOAD/ un stage directeurs / une formation de formateurs : mise en œuvre du PEAC / élaboration d'outils de suivi pour les équipes

Ces formations ont permis de diffuser des documents de travail pour rendre le PEAC plus lisible et plus cohérent dans les écoles et établissements. Chaque équipe a la possibilité de s'appuyer sur la forme et le contenu proposés dans les documents présentés pour élaborer ses propres outils.

Projets départementaux :

- **6 rencontres chantées départementales**, cinq rencontres inter-degrés avec l'orchestre (Ensemble instrumental de l'Ariège), une rencontre avec l'OCA (Orchestre à cordes de l'Ariège), Ecole et collège au cinéma
- **un concours arts plastiques « Ecolier Citoyen »** en partenariat avec l'association des maires de l'Ariège ; il sera reconduit l'an prochain
- **école en chœur** : participation en nette hausse des écoles pour cette action éducative nationale
- une journée de formation « **entrez dans la danse** » (octobre 2015)

Autres :

- **THEA projets et rencontres de théâtre** autour d'un auteur (projet OCCE ; Olivier Chombart) (établissements ordinaires et spécialisés) 181 élèves acteurs/danseurs et 40 spectateurs à Foix en mai 2015
- « **Pas sageS » pour piétons guincheurs** (établissements ordinaires et spécialisés) 120 danseurs, nombreux spectateurs enfants et adultes (déambulation publique dansée dans la ville de Pamiers)
- **équation plastique** : 642 élèves (projet des écoles élémentaires avec la résidence d'Artiste de Caza d'Oro avec exposition des œuvres aux forges de Montgaillard en mai 2015)
- **entrez dans la danse** : 2 écoles, 12 collèges soient 372 élèves (Estive, service culturel de Lavelanet et de Pamiers) chorégraphies présentées aux fêtes d'écoles, aux championnats UNSS et le 6 juin 2016 à l'Estive (classe Danse de Lakanal)

3. En cours

PEAC :

La prise en compte du PEAC dans le projet d'école qui sera à écrire pour 2016-2017.

Orchestre à l'école :

Les dossiers de Cazalé à Pamiers et Lucien Goron à Foix pour ouvrir une classe orchestre ont été acceptés par l'association partenaire de l'éducation nationale Orchestre à l'école.

En septembre 2016, **les élèves de CM1 de Pamiers Cazalé** seront les musiciens d'une classe fanfare.

Les CM1 de L. Goron rejoindront leurs camarades de CM2 pour enrichir l'orchestre d'harmonie mis en place depuis 2015 avec le concours de la Mairie de Foix et de la DSDEN à titre expérimental. Ce dispositif a vocation à être renouvelé chaque année.

4. Perspectives

PEAC :

Les équipes étant maintenant suffisamment informées et formées, une priorité sera donnée à l'accompagnement d'actions et de projets artistiques et culturels en classe : faire vivre le projet de sa conception à la réalisation, en mettant en valeur les apprentissages qu'il permet et en tenant compte des grands objectifs de formation et des repères de progression définis par la [circulaire](#) parue au JO le 7-7-15.

Charte départementale pour le développement du chant choral :

La demande d'aide pour les projets est en cours d'étude à la DEGESCO. Pour 2016-2017, le projet reprend l'organisation des Rencontres chantées 1^{er} degré au sein du département et s'enrichit d'une nouvelle proposition : mise en œuvre d'un conte musical spécialement écrit pour les écoles et proposé sur Musique Prim. Le montant de l'aide octroyée sera connu en juillet 2016.

Formations départementales 1^{er} degré prévues :

Des animations pédagogiques pour École et Cinéma, pour préparer les rencontres chantées avec les écoles, un stage spécifique pour les écoles qui s'engageront dans le projet conte musical.

Langues vivantes

Organisation de l'enseignement des langues vivantes en Ariège

- ❖ **écoles maternelles** : éveil à la diversité linguistique à partir de la moyenne section (jeux, comptines, histoires...), programmes 2015.
- ❖ **écoles élémentaires** : une langue par école (anglais ou espagnol), à raison de 1h30 par semaine du CP au CM2. Cet enseignement est obligatoire. Il est assuré en priorité par le professeur de la classe.
- ❖ **collège** : en 6^{ème} la langue vivante 1 (LV1) est laissée au choix des parents dans le cadre de l'offre du collège, la LV2 débute en classe de 5^{ème}.

1. Pilotage

Coordination

Inspectrice de l'Education nationale en charge du dossier : Mme Isabelle Lesage

Conseillère pédagogique départementale pour les langues vivantes : Mme Dominique Coumes

Groupe départemental

M. l'IA-DASEN, M. l'IA-IPR d'anglais, M. l'IA-IPR d'espagnol, Mme l'IA-IPR de chinois, IEN LV, CPD LV, Principaux des collèges de Seix, Mirepoix, Pamiers Bayle, CPD Numérique éducatif, 2 Conseillers pédagogiques de circonscription, 1 professeur ressource au numérique éducatif, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'espagnol, 2 directeurs d'écoles, le chef de la division du second degré

Membres invités pour leur expertise en fonction des sujets abordés

Points traités

- **Continuité de l'enseignement des langues entre écoles et collèges** : toutes les situations de rupture de continuité ont été étudiées, cela concerne les élèves pour lesquels l'espagnol est enseigné à l'école et qui ne pouvaient pas poursuivre cet enseignement en LV1 en 6^{ème}. La continuité a été organisée pour toutes les écoles du département à la rentrée 2016. Mise en place des bilangues de continuité.
- **Validation du niveau A1** : l'académie dispose d'un protocole d'évaluation qui est à disposition des enseignants des écoles. L'analyse des résultats sera faite en 6^{ème} avec le changement d'organisation des cycles qui prendra effet à la rentrée 2016.
- **Amélioration des conditions d'enseignement du chinois** au collège et au Lycée (Pamiers)
- **Situation de l'occitan**

2. Réalisations

- **actions de formation** en anglais et en espagnol :
 - en présence : animations pédagogiques sur les 4 circonscriptions (Compréhension orale, Usages du numérique dans l'enseignement des langues vivantes, Inter action orale, Phonologie), formations conjointes école-collège (Pamiers Bayle), formation des professeurs stagiaires, visites conseils en classe,
 - ateliers hebdomadaires de pratique linguistique en anglais et en espagnol pour les professeurs du 1^{er} et du 2nd degré (17h30-19h30).
 - à distance : 2 parcours de formation ont été déployés sur la plateforme **M@gistère** « Enseigner la compréhension orale en anglais et en espagnol »
- **accueil et accompagnement des assistants étrangers** intervenant dans les écoles
- **actions pédagogiques en direction des élèves** :
 - la « fête des langues » pour les classes de CM du secteur de collège de Foix et pour toutes les classes de 6^{ème} (anglais, espagnol, allemand, occitan)
 - le « Défi langues » pour toutes les classes de cycle 3 du département : 7 défis
 - les classes en immersion en anglais, cycle 3 : accompagnement pédagogique des classes et des intervenants anglophones natifs.
 - le soutien aux projets de partenariat internationaux : E-Twinning et Erasmus+
- **site départemental des langues vivantes** :
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ariege-education/langues09>

3. En cours

- **Mise en œuvre des nouveaux programmes de langues** pour **le cycle2 (CP-CE1-CE2) et le cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème})**
- **Préparation du forum des langues prévu en octobre 2016**

4. Perspectives

- **réalisation de la continuité 1^{er}-2nd degré** pour toutes les écoles et les collèges à la rentrée 2016
- **mise en œuvre du nouveau cycle 3 et des nouveaux programmes** en collaboration avec les collèges
- **réintroduction de l'Allemand à l'école primaire**

1. Pilotage départemental : l'IA-DASEN

Dates des réunions

Une réunion départementale avec les inspecteurs du premier degré et les principaux de collège du département a été organisée le 2 octobre 2014. A cette occasion, des rappels ont été effectués (powerpoint en ligne sur le site de la DSDEN) : textes officiels, organisation des cycles, présentation du texte du BOEN N° 32 du 5 septembre 2014, composition du conseil école-collège, missions.

Trois entrées ont été privilégiées :

- poursuivre au cours de l'année 2014-2015 **une action dite de "voisinage"** (souvent d'ordre sportif, culturel...)
- **une réflexion sur les apprentissages** permettant de faire travailler ensemble les professeurs du premier et du second degré. Thème suggéré : celui de l'inspection générale (l'oral)
- **une réflexion sur le travail des élèves**, thème retenu au niveau académique pour "l'accompagnement" de 20 collèges (dont deux sont situés dans le département de l'Ariège)

2. Réalisations

Les conseils école-collège sont installés. Leur composition est conforme aux instructions transmises en octobre 2014 et aux textes règlementaires.

On peut rappeler, à titre d'exemple :

- **des réflexions** et un travail en cours sur les difficultés d'apprentissage des élèves, en lien avec les compétences du socle commun
- **la poursuite d'activités** déjà conduites et qui donnent de bons résultats (défi lecture...)
- **des travaux** sur l'oral, l'autonomie des élèves
- **des travaux autour de la "Mémoire"** (dans le cadre des commémorations du centenaire)
- **des projets en sciences**

- **des travaux en langues vivantes** (qui s'articulent naturellement avec le thème de l'oral)
- **des réflexions sur les outils** de la langue (grammaire/orthographe...)
- **l'organisation et la participation à des "rallye mathématiques"**
- **des travaux sur la méthodologie d'apprentissage** (apprendre une leçon, s'organiser dans son travail scolaire...)
- des travaux pour mieux prendre en compte, dans **des pratiques professionnelles** concertées, les usages du numérique (aspect transversal)

3. En cours (2015-2016)

Circonscription HAPC

Collège d'Ax les Thermes : deux journées de formation communes d'initiative locale (Projet d'Education Artistique et Culturelle, gestion des conflits, mise en place du cycle 3). Un travail est également conduit sur la presse et les médias à l'Ecole

Circonscription de Pamiers

Collège de Saverdun : rallye mathématique, chorale, sport (rugby)

Collège de Mazères : actions de « voisinage » (rallye maths, défi lecture, rencontres chantées, rencontres sportives), travail en commun sur le parcours culturel, réflexion sur le nouveau cycle 3

Collège Bayle : actions de proximité (notamment journées d'accueil des CM2 dans leur futur collège), travail sur les apprentissages (notamment sur la continuité des enseignements en langues vivantes dans le cadre du nouveau cycle 3), élaboration d'outils communs, travail sur les compétences orales, confection d'outils d'évaluation, travail des élèves (notamment projets autour de la lecture, défi lecture en lien avec la maîtrise de compétences numériques...)

Collège Rambaud : journée d'accueil des CM2 (un jour de cours communs CM2-6^{ème}), formation d'initiative locale (apprentissage en langue et en lecture)

Circonscription de St Lizier

Collège de Lézat : étude des programmes, travail sur la construction de programmations, travail sur l'oral en langues vivantes

Collège du Mas d'Azil : contenu de l'accompagnement personnalisé, rencontres en éducation musicale, suivi des élèves fragiles

Collège de St Girons : suivi des élèves fragiles, travail sur l'accompagnement personnalisé, rencontres sportives

Collège de Seix : suivi des élèves fragiles, travail sur l'accompagnement personnalisé, travaux en langues vivantes, sciences, organisation d'un forum citoyen

Circonscription de Foix ASH

Collège Lakanal (Foix) : actions de voisinage (notamment Fête des langues, pratiques sportives...), travail sur les apprentissages (compréhension, activités langagières...) et réflexion autour du travail des élèves, thème académique (mathématiques, lecture, usages du numérique...)

4. Perspectives

Une réunion des conseils Ecoles/Collèges est prévue pour le département le **21 septembre 2016**

L'ensemble sera inscrit, pour prendre sens, dans la mise en œuvre de la réforme du collège prévue pour la rentrée scolaire 2016, l'année 2015-2016 ayant été mise à profit pour la préparer, conduire les formations nécessaires, préciser ici ou là les meilleures stratégies pédagogiques en fonction des caractéristiques des élèves.

Le conseil école-collège devra pleinement jouer son rôle à la place qui est la sienne dans la liaison école-collège, au service de la continuité, de la cohérence et de l'efficacité des apprentissages.

Forum des formations

Dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle, la Direction des services départementaux de l'Ariège a organisé un forum des formations **pour les élèves de 3^{ème} du département**

les 5, 6, et 7 avril 2016 au centre Jean Nayrou à la Bastide de Sérour

Le forum des formations a eu pour objectif de présenter les formations départementales et académiques afin d'aider les élèves à construire ou finaliser leur projet d'orientation.

1. Pilotage

Mme Canetos, Proviseure du lycée A. Bergés à Saint-Girons

M. Laconte, IEN-IO de l'Ariège

Quatre commissions ont été mises en place

- **Commission Logistique, Accueil, Restauration** : M. Delboy (Proviseur adjoint LP Camel St-Girons,; M. Buisan (Proviseur Cité scolaire Mirepoix), Mme Voignier (Proviseure LP Camel), Mme la directrice de l'Erea de Pamiers
- **Commission Pédagogie et Communication** : M. Labarbe (Proviseur), M. Laconte (IEN-IO), Mme Sudre (Directrice CIO), M. Aché (Proviseur adjoint Cité scolaire Mirepoix), M. Sciau (Principal collège Lakanal, Foix), M. Hurt (Principal Collège d'Ax les termes), Mme Tolosa (chambre régionale de métiers et de l'artisanat)
- **Commission Transports** : M. Bouquart (lycée Berges), Mme Rozenblum (Principale adjointe du collège Rambaud, Pamiers), M. Laborde (Principal du collège de Seix)
- **Commission Finances et Sécurité** : M. Pasquet (Proviseur du LP Jacquart, Lavelanet), M.Labarbe (Proviseur du Lycée Polyvalent Pyrène), Laurent Ardeois (Lycée Pyrène)

2. Réalisations

Réunions : 5 réunions de pilotage ont eu lieu entre Janvier et Avril 2016

Bilan :

L'accueil au centre J. Nayrou s'est révélé aisé au niveau du stationnement. Le fléchage dans le centre et l'aspect resserré des stands se sont avérés favorables au dialogue et ont été appréciés. Un service de restauration proposé par l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Pamiers a permis un accueil des participants dans de bonnes conditions.

Le forum a accueilli la quasi-totalité des élèves de 3^{ème} soient près **de 1400** élèves à la satisfaction générale.

3. En cours

Il est envisagé de revenir à une organisation à Foix, probablement en **janvier 2017**.

4. Perspectives

Cette manifestation sera couplée avec un salon des métiers au cours **trois journées** (jeudi, vendredi, samedi).

Les **deux premières journées** seront consacrées aux **formations** et la **dernière journée** **aux métiers**.

Le forum des formations et des métiers **répond à un vrai besoin d'information** des élèves et des familles du département de l'Ariège.

1. Pilotage

Réunions départementales de l'Inspecteur d'académie avec IEN-ET et les proviseurs

Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) départemental : Chefs d'établissements – partenaires professionnels – Inspecteur de l'Education Nationale-conseiller technique – Délégué académique de la Formation Initiale et Continue (DAFPIC)

2. Réalisations

Carte des formations : réflexion globale sur l'évolution de la carte des formations en concertation avec les chefs d'établissement (collèges et lycées) du bassin d'éducation et de formation, partage des pratiques en vue de favoriser les parcours de réussite des élèves

Action avec les partenaires : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Branche professionnelle, semaine de l'industrie « Ecris moi le métier » en partenariat avec la Dépêche Midi-Pyrénées, Forum des formations, 30 ans du baccalauréat professionnel, l'incidence du numérique et des nouvelles technologies dans les métiers...

3. En cours

Campus des Métiers et des qualifications : contribution à l'opérationnalisation des Campus académiques

Apprentissage : mutualisation des organisations pédagogiques pour la formation à des publics mixés

4. Perspectives

Qualeduc - la qualité dans la formation professionnelle : déployer le système d'assurance qualité dans les lycées professionnel puis, à l'ensemble des établissements

Rencontre avec les professionnels : initier des « petits déjeuner d'entreprise » dans les établissements

Formation d'Initiative Locale - Collèges, lycées, études supérieures : engager des rencontres enseignants inter-établissements autour de projets communs

Dispositifs

Le département dispose de dispositifs réglementaires mis en œuvre par l'Education Nationale pour prendre en charge et accompagner des parcours scolaires spécifiques.

L'Atelier Relais

L'atelier relais de l'Ariège **situé au collège Lakanal** à Foix a profondément évolué.

Une nouvelle convention de partenariat relative au fonctionnement de l'atelier relais de l'Ariège a été actée et a été signée avec la Ligue de l'Enseignement de l'Ariège le 10 novembre 2015 pour l'année scolaire 2016-2017.

Le format de l'atelier relais a changé avec un nombre **de 4 sessions de 4 semaines, pour des groupes n'excédant pas 12 élèves par session.**

L'accueil de ces élèves ayant un comportement et/ ou des difficultés les conduisant à se trouver en rupture avec l'institution scolaire concerne les jeunes issus des 15 collèges de l'Ariège.

Le Réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE) circulaire 2013-035 du 29 Mars 2013

Le réseau Foquale de l'Ariège regroupe les établissements et les dispositifs de l'Education nationale susceptibles d'accueillir **les jeunes de plus de 16 ans déscolarisés**. Il est l'un des maillons **des 15 réseaux FOQUALE de l'Académie de Toulouse**.

Il propose aux jeunes :

- un **parcours personnalisé** de retour en formation avec l'accompagnement par un tuteur.
- un **regroupement de tous les acteurs** de l'Education nationale sur son territoire, pour mieux coordonner et développer l'offre de solutions (retour en formation, apprentissage, solutions innovantes diverses, aide via le service civique, appui de la MLDS, parcours d'insertion dans l'entreprise grâce aux clauses sociales....)

Le réseau FOQUALE de l'Ariège a mis en place depuis le 29 mai 2016 un centre de ressources (guide de bonnes pratiques) qui s'étoffera progressivement, disponible sur le site de la DSDEN 09.

L'objectif de ce centre de ressources est de donner sous forme de fiches pratiques, les informations essentielles sur des thèmes divers : prévention des conduites à risque, orientation, implication des familles

Ce centre de ressources sera régulièrement abondé et mis à jour.

En 2015-2016, plus de 50 jeunes ont été pris en charge par le réseau FOQUALE.

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

Elle s'adresse aux jeunes **de plus de 16 ans déscolarisés** et leur propose un accompagnement personnalisé pour les conduire vers des solutions de formation ou d'insertion professionnelle.

Elle travaille en liaison étroite avec le CIO, la Mission Locale, d'autres partenaires pour recevoir le jeune, lui proposer des solutions adaptées et suivre son parcours.

La MLDS fait partie du réseau FOQUALE.

“Continuum Bac -3/Bac +3”

Le département de l'Ariège s'inscrit pleinement dans la réflexion académique engagée sur ce point.

L'objectif est de mettre en œuvre les liens entre le secondaire et le supérieur pour faciliter les parcours de formation des élèves, de l'entrée en seconde au post-bac.

Il s'agit de mieux préparer à l'enseignement supérieur, de lutter notamment contre les abandons d'études, d'aider les futurs étudiants à affiner leur projet d'orientation, de viser plus largement à construire une insertion professionnelle réussie.

Deux réunions importantes ont eu lieu 2014-2015, le 2 avril et le 8 juin 2015. Deux autres réunions ont eu lieu pour l'année scolaire 2015-2016, en octobre et novembre 2015.

1. Pilotage

- l'IA-DASEN avec le conseiller technique de Mme la Rectrice pour l'enseignement supérieur, le chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO), le chef de la délégation académique aux formations professionnelles initiales et continues (DAFPIC), les universités de Toulouse, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, l'inspectrice de l'information et de l'orientation, le centre d'information et d'orientation, l'ensemble des proviseurs du département
- aux côtés de l'IA-DASEN, le proviseur du lycée de Foix coordonne la réflexion générale

2. Réalisations

Réunion du 2 avril 2015 :

- présentation des objectifs
- nécessité d'un état des lieux d'ici la deuxième réunion
- présentation de la démarche : mise en place de conventions entre les lycées du département et les universités (étude d'une convention-type)
- présentation du calendrier : signature des conventions avant la fin de l'année civile 2015
- tour d'horizon de la situation des lycées du département (situation actuelle, perspectives d'évolution de l'offre de formation...)
- analyse des grandes thématiques et problématiques : faiblesse des élèves en méthodologie du travail scolaire, question du travail personnel, niveau de l'expression écrite, usages du numérique...
- nécessité réaffirmée de liens plus étroits avec le monde économique (lycées professionnels)
- question des passerelles entre voies de formation (pour favoriser les réussites)
- question des ressources documentaires et pédagogiques pour les établissements.

Réunion du 8 juin 2015 :

- élaboration d'un tableau reprenant la situation de chacun des lycées avec l'indication précise du moment où une des conventions pourront être validées et signées
- nécessité rappelée d'un passage par les instances réglementaires des établissements

Réunions d'octobre et novembre 2015 :

- bilan de l'**avancée des conventions** dans les lycées de l'Ariège
- pour les **6 lycées professionnels** : Ferrières, Lavelanet (avec le CREPS et l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation –ISTHIA), LP Camel St Girons (ISTHIA), LP

Saverdun (conventions avec d'autres lycées de l'académie), LP Bergès (idem), partenariats locaux au LP Privé de Pamiers

- pour les **lycées généraux** : Mirepoix (partenariat avec un établissement de l'académie sur Eclairage Public et Réseau d'Energie, avec un IUT pour la mécanique, avec la CCI de l'Ariège, avec l'Union Patronale de la Métallurgie...), St Girons (partenariat avec l'Institut de formation en soins infirmiers de Pamiers, projet de convention avec le centre CNRS de Moulis), Foix (convention avec l'ISTHIA pour le BTS Tourisme, convention avec la CCI de l'Ariège pour la comptabilité)
- **lycée polyvalent Pyrène de Pamiers** : partenariat avec Mirepoix pour les bac pro industriels (BTS), dans le secteur automobile avec un lycée de Toulouse, avec l'Institut National Polytechnique, l'Institut d'Etudes Politiques, le CNES, projets de partenariat avec les lycées de Ferrières et de Foix, projet de convention avec la CCI de l'Ariège
- **lycée agricole de Pamiers** : partenariat avec le lycée Pyrène de Pamiers

Identification des référents « bac-3/Bac+3 » au sein de chaque établissement

Participation à la signature de la convention cadre académique le 19 janvier 2016 (entre la Rectrice, les lycées partie prenante, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées), convention signée en présence de la Région

3. En cours

- **Réflexions des établissements sur l'accompagnement des élèves** (dans le cadre des partenariats, sur la question de la vie étudiante, sur la mutualisation des pratiques professionnelles des enseignants, la fluidité des parcours)
- **Bilan opérationnel à tirer de la journée d'information et de formation des référents** (11 mai 2016)

4. Perspectives

- Une réunion à prévoir pour **dresser un bilan, acter les travaux conduits et les progrès enregistrés** au bénéfice des élèves, des étudiants et des établissements.
- **Suivi de la mise en œuvre des conventions**

AXE 3

Mobiliser nos ressources humaines

Un conseil départemental de formation élargi a été installé en octobre 2014 par l'Inspecteur d'académie afin d'échanger, de recenser les besoins de formation, d'élaborer une stratégie départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques. Il se réunit au moins deux fois dans l'année.

1. Pilotage

Le conseil est présidé par l'inspecteur d'académie. Il comprend la secrétaire générale, les inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des maîtres formateurs, des personnes ressources pour le numérique éducatif, la division des personnels du premier degré (D1D), un directeur d'école, des professeurs stagiaires, un chef d'établissement (collège), l'ESPE et les organisations syndicales représentatives dans le premier degré.

La coordination du dossier est effectuée par l'inspectrice de St Lizier, Mme Vatonne.

En 2015-2016, le conseil s'est réuni à trois reprises :

- le 7 janvier 2016 pour un premier bilan de la mise en œuvre du plan de formation pour l'année en cours
- le 1 avril 2016 pour recenser les besoins en vue du plan de formation 2016-2017
- le 22 juin 2016 pour finaliser le plan 2016-2017

2. Réalisations

- **Accompagnement** de la mise en place des programmes de maternelle
- **Présentation des éléments de la réforme du collège** ainsi que la **mise en œuvre du cycle 3** ont été privilégiés cette année.
- **Formation** des directeurs
- **Entrée dans le métier** dans le secteur de l'ASH mais également des primo titulaires
- **Accompagnement pour les dispositifs spécifiques** : accueil des moins de trois ans, enseigner en REP, plus de maîtres que de classes

Points forts

- **des articulations réalisées** entre diverses modalités de formation pour traiter d'un même sujet, ceci afin d'atteindre un maximum d'enseignants : stages de formation, animations pédagogiques de circonscription, dispositifs **m@gistère**, conférences (par exemple les programmes de maternelle, la numération et le sens en mathématiques, politique de l'ASH ...)
- **des spécificités territoriales** traitées de façon différenciée en circonscription : accompagnement d'équipes pédagogiques, accompagnement de dispositifs spécifiques, restructuration scolaire ... Un effort de contextualisation est devenu le point fort de la formation
- **des temps de formation de formateurs** déployés pour porter la politique nationale et académique (numérique, les nouveaux programmes...) et pour donner une cohérence départementale à la stratégie d'accompagnement des enseignants du premier degré
- **des ouvertures partenariales** notamment pour faire le lien et favoriser les continuités entre temps de classe et PEDT en s'appuyant sur les ressources de CANOPE et des associations partenaires de l'école (OCCE, Ligue de l'enseignement...)

3. En cours

- **mutualisation de certains modules de formation** avec le département de la Haute Garonne : directeurs d'école, ASH...
- **préparation du plan 2016-2017** (mise en ligne sur le site de la DSDEN avant le 14 juillet 2016)
- **contacts avec des conférenciers** pour les mathématiques, les sciences et la maîtrise de la langue. Les contenus sont choisis en lien avec les formations délivrées à l'ESEN à Poitiers et les priorités ministérielles notamment dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux programmes

4. Perspectives

- ❖ **Poursuivre l'articulation des diverses modalités de formation, les temps de formation inter-catégoriels et s'appuyer davantage sur les ressources nationales et académiques**
- ❖ **Favoriser les analyses de pratiques par des regards croisés avec le département de la Haute Garonne**
- ❖ **Poursuivre l'objectif d'articuler projets d'école et PEDT**

L'inspectrice chargée de coordonner le dossier fait partie du groupe académique 1er degré qui coordonne la réflexion pédagogique pour donner de la cohérence sur l'ensemble des 8 départements de l'académie de Toulouse et être force de proposition pour la politique académique.

Cellule relais / Conseil départemental

La constitution d'un groupe relais appelé « **cellule relais** » a été actée le 24 avril 2012, lors d'une réunion entre le conseil général, la DSDEN de l'Ariège et les collègues.

Elle doit faciliter les relations entre le conseil départemental et les collègues.

Cette instance a pour objectif d'échanger sur différents sujets concernant les compétences incombant au conseil départemental : accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique.

La cellule relais doit permettre **de réguler des procédures ou de définir des cadres de fonctionnement** dans l'optique d'une plus grande réactivité et d'un meilleur rendu aux usagers.

1. Pilotage

Composition : le conseil départemental, la secrétaire générale de la DSDEN, deux chefs d'établissement et deux gestionnaires.

Réunions : trois par an

Ces réunions peuvent être élargies en invitant des personnalités qualifiées pour évoquer des thèmes précis, comme le numérique.

2. Réalisations

Dossier culture

C'est un dossier unique qui permet d'assurer une cohérence entre les projets pédagogiques des établissements et les thématiques retenues par le conseil départemental.

Afin de faciliter la prise en compte budgétaire de ces projets, les dates de dépôts du dossier unique par les collègues ont été avancées.

Convention d'objectifs et de moyens

Elle a pour objet de préciser les modalités d'exercice des compétences respectives du conseil départemental et de l'établissement (collège).

Depuis la rentrée 2014, les annexes de cette convention ont été examinées et simplifiées afin d'en faciliter la production par les établissements.

Procédure d'évaluation des agents de la collectivité

Le conseil départemental doit tenir informé les établissements.

Calcul de la subvention de fonctionnement

La situation retracée dans le compte financier de l'année n-1 avec les prélèvements effectués jusqu'au 30 juin de l'année en cours a été prise en compte dans le calcul de la subvention de fonctionnement pour le budget 2016 (courrier du conseil départemental et de la DSDEN du 12 juin 2015).

3. En cours

Procédure de remplacement des agents de la collectivité et durée des contrats

Un travail est en cours au sein du conseil départemental pour clarifier les procédures de remplacement (délais, coordinations.....).

Collèges numériques, connectés et préfigureurs (voir axe 1 – point : généralisation des usages pédagogiques du numérique)

Au sein du collège du Mas d'Azil, « **collège préfigureur** », une commission numérique s'est réunie le 17 mars 2016 pour mener une réflexion sur les indicateurs d'évaluation.

4. Perspectives

Continuer à faciliter les relations entre le conseil départemental et les collèges du département de l'Ariège, notamment dans la répartition des compétences entre l'autorité fonctionnelle et l'autorité hiérarchique.

-

1. Pilotage

Le bassin d'éducation et de formation de l'Ariège est animé par M. Labarbe (Proviseur du Lycée Polyvalent Pyrène de Pamiers) et par M. Laborde (Principal du collège de Seix).

Il se réunit très régulièrement, **5 fois au cours de l'année scolaire 2015-2016.**

Une nouvelle organisation s'est mise en place en 2015-2016 ; avant chaque période de congés scolaires le bassin tient une réunion.

2. Réalisations

Contenu des réunions

Les actualités abordées :

- Le conseil des collégiens
- La semaine de l'industrie et présentation des CLEE
- Les travaux dans un établissement (visite du collège de Mazères)
- Mise en place du CFA académique
- Les évaluations en 6^{ème}
- La sécurité dans les établissements
- Présentation et rôle du CHSCT départemental
- Le projet ESS@IMER sur la culture numérique, engagement du bassin
- Le campus des métiers du tourisme en montagne (constitution d'un comité de pilotage autour de M. Le Guen, lenet.)
- La grande pauvreté : mise en place d'un groupe de travail pour un diagnostic et des recommandations à finaliser pour le mois d'octobre.

Des échanges sur une problématique des collèges :

- La réforme, stratégie de mises en place, point et analyse sur la formation départementale, phase terminale d'accompagnement de la réforme dans les établissements et exemples d'actions éducatives mises en place sur les temps libres des élèves.
- La liaison Collège/Lycée : bilan et perspective, l'exemple de Foix.

D'autres échanges sur une problématique des lycées :

- Discussions, préparation et débriefing du forum départemental des formations (mise en place d'une équipe de pilotage autour de Mme Canetos)
- Liaison Lycée/Supérieur : Le point sur le continuum -3/+3 et sur le projet de Sas expérimental de modules Bac Pro / BTS sur le département (création d'un groupe de travail autour de M. Boursin)
- L'accompagnement au lycée : réflexions et évolution.

Une boîte à idées, présentations de dispositifs mis en place par un établissement du bassin :

- Action recherche sur le décrochage (LP Jean Durroux)
- Construire un projet éducation au développement durable - EDD (LP Bergès)

Une parole d'expert, présentation d'un partenaire sur un thème choisi :

- Un IEN sur la construction du cycle 3
- Un IEN/ET sur la carte des formations
- Une gestionnaire sur les liens entre la politique budgétaire et la politique pédagogique.

Forum départemental des formations 2016

Ce dossier a été pris en charge avec une grande activité par un groupe de pilotage : proviseurs, principaux, IEN-IO, directrice du CIO et directeurs délégués aux enseignements techniques et professionnels. Le bilan est positif, près de 1400 élèves de 3^{ème} ont été accueillis dans l'espace Nayroux à La Bastide de Sérou (**voir axe 2 – forum des formations**).

3. En cours

Mise en place de l'organisation pour l'année 2016-2017 en raison de changements parmi les personnels d'encadrement.

4. Perspectives

Le bassin va travailler principalement l'année prochaine sur :

- la problématique des liaisons
- le numérique
- le dossier de la grande pauvreté (pour le compte de l'académie)

AXE 4

Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite

Sport scolaire

L'environnement et le cadre naturel du département de l'Ariège offrent un ensemble très favorable à une pratique diversifiée des activités physiques et sportives, ainsi qu'un niveau d'équipement en infrastructures tout à fait remarquable.

Le sport scolaire constitue un domaine très actif de l'action éducative et pédagogique des écoles et établissements scolaires du département.

Dans le premier degré, l'USEP offre aux écoles une palette d'activités et de rencontres sportives qui ont mobilisé cette **année de nombreuses écoles et plus de 3000 élèves**.

Dans le second degré, l'UNSS dispose d'un maillage de 35 associations sportives au sein des établissements (publics et privés) dont également le lycée agricole de Pamiers, le collège d'Andorre...

4 districts géographiques structurent l'organisation départementale, 3 de collèges, 1 de lycée.

102 professeurs d'EPS animent l'association sportive au sein de leur établissement. L'UNSS enregistre **3331 licenciés (deux tiers de garçons)**.

1. Pilotage

Premier degré : la conseillère pédagogique départementale (CPD) avec les conseillers pédagogiques de circonscription et **le délégué USEP**.

Second degré : le directeur départemental de l'UNSS avec les professeurs d'EPS des établissements.

2. Réalisations

Premier degré

- Outils et formation des enseignants aux nouveaux programmes de maternelle (avril 2016)
- 53 rencontres sportives dans les 8 secteurs du département tout au long de l'année : rugby, football, basket-ball, hand-ball, volley-ball, athlétisme, orientation, ski de piste, gymnastique, escrime, hockey, multi activités, jeux d'opposition, golf, randonnée, triathlon...
- Défi lecture à l'écogolf (400 participants)
- Opération « **Foot mon euro 2016** » : 10 écoles et 360 élèves impliqués, 3 productions culturelles liées à l'euro, une rencontre à Lavelanet en mai 2016, invitation aux matchs du stadium pour 4 établissements (3 écoles et le collège Bayle)

- Opérations départementales : participation en nombre d'élèves impliqués : tennis (200), golf (350), basket (300), ski de fond (200), « un chemin, une école » (250) avec l'ouverture de 3 nouveaux chemins de randonnée

Second degré

- **190 compétitions** par an (tous les mercredis) : 150 en district, 30 au niveau départemental, 10 au niveau académique
- **24 sports différents proposés** : hand, volley, basket, foot, futsal, rugby, cross, badminton, VTT, athlétisme, tennis de table, natation, BadTen, ski alpin, ski nordique, waterpolo, raquettes neige, course d'orientation, triathlon, raid nature, danse, escalade, cirque, golf
- **formation de 452 jeunes "Officiels"** dans 20 sports différents
- **organisation régulière de championnats de France UNSS**. Pour mémoire, championnats de France organisés précédemment en Ariège : badminton (2008), ski nordique (2010), Basket (2011), Rugby (2012), ski alpin (2014), gymnastique acrobatique (2015), rugby en projet pour 2017.

3. En cours

- Natation : **ouverture du bassin de Saint-Girons** à tous les cycles 3 depuis mai 2016
- Préparation de **la journée du sport scolaire du 14 septembre 2016**

4. Perspectives

- **ouverture de certaines animations pédagogiques** cycle 3 aux professeurs des collèges
- **impulsion des actions premier/second degré** dans le cadre du parcours des élèves
- **rencontres rugby CM/6^{ème}** en complément de la fête des langues (400 élèves)
- **réflexion et impulsion pédagogique sur les parcours EPS des élèves** (groupe de travail avec l'IA IPR EPS)

A noter : 4 partenaires de l'Education Nationale, très présents et actifs : MGEN, MAIF, CPAM, Mutualité Française

Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Cette instance est issue d'une réflexion menée depuis novembre 2014 et renforcée par les événements qui ont eu lieu en janvier et novembre 2015. **L'installation du CESC départemental répond à la nécessité :**

- de mettre la laïcité et la transmission des valeurs républicaine au cœur de la mobilisation de l'école
- de mettre en application la circulaire de rentrée 2015 qui pose cette instance comme un lieu d'échange avec les partenaires pour la mise en place de projets départementaux en matière d'éducation à la santé (parcours santé de l'élève) et à la citoyenneté (parcours citoyen)

1. Pilotage

Composition du groupe

L'inspecteur d'académie, les conseillères techniques santé social, une inspectrice de circonscription du 1^{er} degré, trois proviseurs de lycée, deux principaux de collège, une directrice d'école, la chef de la division de la vie de l'élève et des partenaires en fonction des thématiques abordées.

Coordonnatrice : Madame Faure, infirmière conseillère technique

Dates des réunions

- 9 mars 2015
- 7 juillet 2015
- 18 février 2016
- 4 juillet 2016

2. Réalisations

Création d'un outil informatisé de recueil de données quantitatives et qualitatives en matière d'action de prévention réalisée auprès des élèves scolarisés

Présentation des programmes d'actions mis en œuvre dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention des conduites à risques et de l'éducation citoyenne

3. En cours

Echange avec les partenaires autour d'un diagnostic partagé pour une mutualisation des moyens

Validation d'un guide départemental du parcours éducatif de santé pour tous les élèves en fonction des besoins identifiés et adaptés aux cycles d'apprentissage (Cf. circulaire n° 2016 008 du 28/01/2016)

4. Perspectives

Communiquer à destination des parents d'élèves, des partenaires et du grand public autour de la mise en œuvre de la politique départementale de santé en faveur des élèves

Soutenir et accompagner les écoles et les EPLE dans la réalisation de programme visant à améliorer le climat scolaire et à réduire les inégalités sociales et de santé

Groupes de travail interministériels à la Préfecture de l'Ariège

La DSDEN de l'Ariège est présente dans les différents groupes de travail interministériels qui sont mis en place à la Préfecture de l'Ariège sous l'impulsion et le pilotage du Préfet.

**Ces groupes traitent, avec les différents chefs de service, des politiques publiques dans les domaines relevant de l'action de l'Etat.
L'éducation nationale apporte sa contribution**

1. Pilotage

L'IA-DASEN ne peut assister à toutes les réunions. Il s'est adjoint le concours de personnels d'encadrement du département et des conseillers techniques de la DSDEN pour assurer la permanence et la continuité de notre présence.

2. Réalisations

Désignation en novembre 2014 de nos représentants dans les différents groupes de travail et commissions (et actualisation en tant que de besoin à chaque rentrée scolaire) :

- état-major de sécurité
- cellule de suivi de la prévention de la radicalisation

A noter : la participation d'une soixantaine de personnels du département (encadrement essentiellement) au séminaire organisé sur ce thème à Foix en mars 2016 par Mme la Préfète et Mme le Procureur de la République

- dérives sectaires
- comité départemental de prévention de la délinquance et comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (Secteur de Foix, Pamiers, Varilhes et secteur de St Giron)
- violences sexistes
- conseils de familles
- comité de soutien à la parentalité
- mission de lutte anti-drogue et mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- développement durable
- service public départemental de l'emploi et services publics locaux (secteurs de Foix, de Pamiers et de St Giron)
- commission des droits de l'autonomie (CDA)
- plan pauvreté
- gens du voyage
- garantie jeunes

A noter : signature d'une convention départementale avec la gendarmerie nationale en juillet 2015 (avec un suivi régulier)

3. En cours

Bilan régulier de notre participation dans ces groupes et ajustements pour septembre 2016 si nécessaire.

4. Perspectives

Poursuite de notre présence et de notre implication.

Valeurs de la République

Deux moments forts cette année

- Mobilisation des valeurs de la république suite aux attentats du 13/11/2015.
- Rallye citoyen dans la ville de Pamiers le 12 mai 2016.

1. Pilotage

Mobilisation des valeurs de la république : Guide : Savoir accueillir la parole des élèves après les attentats terroristes en Ile de France (eduscol)

Rallye citoyen : le trinôme académique : DSDEN, Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), Délégation militaire départementale(DMD)

2. Réalisations

Mobilisation des valeurs de la république :

- **Observation d'une minute de silence et chant de la Marseillaise** dans les établissements le 16/11/2015 au matin
- **Evocation des attentats dans les classes**
- Relecture et commentaire de la **Charte de la Laïcité** dans les classes, lors de la Journée de la Laïcité, et à d'autres moments choisis par les établissements, en mobilisant les CVC et les CVL
- Réalisation **d'une exposition sur le phénomène terroriste** dans un collège
- Réalisation **d'une exposition sur la diversité religieuse** dans un collège
- **Affichage d'une phrase « citoyenne » sur le fronton** de l'entrée d'un établissement, et dans les couloirs
- Accueil de la Réserve citoyenne, et **évocation de la Journée nationale de la réserve, et de la Journée du citoyen dans bon nombre de lycées**
- Présentation de candidats individuels au **Concours national de la résistance et de la déportation**, en collèges et lycées
- Participation **aux journées de commémoration de la république française** : 11/11, 24/04, 08/05, avec lecture du tableau des morts, et chants de la Marseillaise, et des Partisans
- **Accueil d'historiens et d'anciens Résistants**
- **Projets labellisés Centenaire de la Première Guerre Mondiale** dans un collège et un lycée

Rallye citoyen :

- Le **12 mai 2016 à Pamiers**
- Participation d'une centaine d'élèves **de 3° de collèges et de 1^{ère} de lycées professionnels**, généraux et technologiques, privés sous contrat, et publics de l'ensemble du département, répartis en équipe mixtes de 8 élèves
- **Parcours historique et citoyen** dans la sous-préfecture de Pamiers. Accueil à la caserne de gendarmerie Sarrut, avec levée des couleurs, et chant de la Marseillaise, et cérémonie de clôture à la Mairie de Pamiers, en présence de M. le maire
- **Remise des prix le 9/06/2016 au lycée Pyrène de Pamiers**, dont le 1^{er} prix (buste de Marianne) à l'équipe constituée d'élèves du collège Bayle, des lycées Pyrène et Notre Dame, en présence du Sous-préfet

3. En cours

Le bilan de ces manifestations a été effectué par les équipes de pilotage.

4. Perspectives

- **Poursuite et intensification des actions en faveur de la promotion des valeurs de la république**, au sein des établissements, et en dehors, en relation avec les partenaires extérieurs
- Volonté de **pérenniser la mise en œuvre de « rallye citoyen »** dans tout le département

Sécurité

1. Pilotage

L'inspecteur d'académie, la secrétaire générale, la conseillère de prévention départementale (cheffe de division des affaires générales à la DSDEN).

Une cellule de crise est constituée (en cas d'évènements graves) comprenant l'IA, la SG, la conseillère de prévention, le principal du collège de Foix et l'IEN de Pamiers.

2. Réalisations

- [janvier 2015](#), une semaine avant les attentats de Charlie Hebdo, mise en place à la DSDEN de procédures plus strictes de contrôle des entrées
- [depuis, mise en place du plan Vigipirate](#) renforcé dans les écoles et établissements du département
- [respect et contrôle de l'état d'urgence](#) depuis les attentats de novembre 2015
- [l'action conduite porte sur les actions "ordinaires" à mettre en place et sur des actions spécifiques](#) sur la sécurité (application stricte des instructions nationales)
- [organisation le 20 janvier 2015 d'une réunion départementale des assistants de prévention](#) avec nos partenaires départementaux (police, gendarmerie) et la préfecture

Rappel : la DSDEN a signé une convention départementale avec la Gendarmerie Nationale le 5 juillet 2015, convention qui prévoit les actions de coopération entre l'Education Nationale et nos établissements de manière large (de la sécurité routière à la prévention des conduites addictives) et qui intègre la dimension "sécurité", qui trouve sa pleine efficacité dans le département suite aux attentats de novembre 2015

- [le 8 mars 2016, le livret Vigilance Attentats](#) a fait l'objet d'une présentation aux personnels d'encadrement du département et d'une feuille de route (chefs d'établissement, IEN...)
- [le 13 avril 2016 un exercice simulé de confinement](#) avec la Préfecture, les forces de la Sécurité Civile a concerné deux écoles du département et deux établissements du second degré à Foix et Pamiers

Bilan général : pratiquement toutes les écoles et établissements du département ont actualisé leur plan de mise en sécurité (PPMS) et réalisé un exercice pour vérifier les conditions de mise en sécurité des élèves

3. En cours

Analyse des exercices simulés pour analyse, bilan et recommandations

4. Perspectives

Nouvelles réunions à partir de la rentrée de septembre 2016